

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

RÉVISION DU

P.L.U.

DE MESSY

APPROBATION

5.2

Plan général - 1 - 5000e

VU POUR ETRE ANNEXÉ À LA
DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU / /2020

LE MAIRE

Dossier n° 16 139

- ZONAGE
- U
 - Ua
 - UE
 - UX
 - AU
 - A
 - Ab
 - Azh
 - N
 - Nb
 - Nzh
- Prescriptions surfaciques
- Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
- Prescriptions ponctuelles
- Arbre isolé à préserver
 - Bâtiment remarquable
- Prescriptions linéaires
- Alignements d'arbres à préserver
- Parcellaire
- Limite communale
- Bâti

Numéro	Bénéficiaire	Superficie approchée	Destination
1	Commune	770m²	Extension de l'établissement scolaire

0 500 1000 m